

Projet REP+ Roger Martin du Gard

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »	2. Conforter une école bienveillante et exigeante	3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires	4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels	6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.
Les élèves, la pédagogie, la classe		Les équipes, l'école, l'établissement		Le réseau	
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place, dès l'école maternelle un enseignement structuré de la langue orale co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maîtres supplémentaires ...) • Faire des mathématiques un objet de travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème. • Pratiquer régulièrement la co-présence (co-animation, co-intervention co-animation co-action) enseignante en classe • Expliciter systématiquement avec les élèves les objectifs du travail proposé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modes d'évaluation valorisent l'investissement, le travail et les progrès des élèves à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir. • Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, « plus de maître que de classe », accompagnement personnalisé, personnels supplémentaires du type assistant pédagogique au collège). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Les équipes veillent à inviter régulièrement les parents pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses, remise de bulletins, de livrets) et échanger avec elles. • Le développement de l'offre d'action péri-éducative est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures du territoire, les partenaires institutionnels. L'objectif est de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point des programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projet de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux ... • Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, services, partenaires). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes. • Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année. • Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l' IEN et de l' IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé. • Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie valorisent les projets réalisés et les résultats obtenus.